



N° 12

bulletin trimestriel • hiver 2004 • 1 €

la lettre

AGIR
pour
l'environnement**ÉDITO**

20/20 ?

Sept années d'activité intense, vingt campagnes de mobilisation citoyenne, des centaines de rendez-vous... Au-delà de l'aspect quantitatif, un premier bilan nous permet d'exprimer notre satisfaction à l'égard d'un **outil de lobbying pro-environnemental** qui a fait la preuve, à de multiples occasions, de son efficacité.

Caractérisée par sa capacité à coordonner et mutualiser les expériences multiples des réseaux associatifs et syndicaux, Agir pour l'Environnement a acquis au fil des années une expérience incontestable. **Structure légère entièrement dédiée à l'action, Agir pour l'Environnement rassemble aujourd'hui plus de 15.000 signataires** désireux de mettre un terme aux aléas d'un productivisme destructeur.

Dès maintenant, nous vous proposons de nous soutenir afin de participer au renforcement d'un véritable contre-pouvoir privilégiant la préservation de l'environnement au commerce débridé, un développement soutenable à une croissance exponentielle niant l'intégrité des générations futures, des pays du sud et de notre planète.

Dominique BERNARD*Président d'Agir pour l'Environnement*

NUCLÉAIRE EN NORMANDIE : Y a de la tension dans l'air...



Satisfaisant une fois de plus les exigences du lobby nucléaire, EDF vient d'annoncer la construction d'une nouvelle centrale nucléaire EPR à Flamanville en Basse-Normandie. Une nouvelle fois, le dogme énergétique français s'impose subrepticement. Surproduisant plus de 12% de son électricité qu'elle exporte à bas prix, la France, par manque de clairvoyance, reproduit les errements des années 70 en imposant le nucléaire à des citoyens majoritairement demandeurs d'énergies renouvelables.

Pire, en installant l'EPR en Basse-Normandie, EDF devra, parallèlement, construire une nouvelle ligne à très haute tension de 400.000 volts pour exporter à grand frais cette électricité dont on ne sait que faire actuellement. En sus des risques d'incidents nucléaires et de proliférations de plutonium, l'EPR aura donc un impact sanitaire et paysager significatif sur plusieurs centaines de kilomètres avec la construction de cette ligne THT !

Le couloir retenu pour le passage de cette ligne à très haute tension va saigner la Basse-Normandie à coup de milliers de pylônes gigantesques. Parce qu'il n'est pas encore trop tard pour stopper l'EPR et sa ligne THT, Agir pour l'Environnement devrait, dans les tous prochains mois, entamer une campagne de mobilisation citoyenne pour contester leur bien fondé.

www.epr-nonmerci.org

Agir pour l'environnement
97, rue Pelleport - 75020 Paris
Tél. 01 40 31 02 99
Fax 01 40 31 02 39
e-mail : contact@agirpourenvironnement.org
site : <http://www.agirpourenvironnement.org>

La Lettre d'Agir pour l'Environnement n° 13 - Hiver 2004
Rédaction : Dominique Bernard, Stéphen Kerckhove et Laure Guillot
Conception graphique : Inédicité - Bulletin trimestriel édité à 10.000 ex. N° ISSN : 1624-7612
Édité par Agir pour l'Environnement, association loi 1901 - Imprimé par Presse Pluriel
19, rue Frédéric Lemaître 75020 Paris - Prix au numéro : 1 €
Abonnement annuel (4 numéros par an) : 3 €

L'UMTS... EFFICACE POUR CUIRE DES ŒUFS !

Alors que le directeur d'Orange, Sanjiv Ahuja, déclarait récemment, à l'occasion d'un colloque tenu à Cannes, que "pour produire de la chaleur et cuire des œufs, rien ne valait un terminal UMTS", l'opérateur SFR lance officiellement la première offre de troisième génération de téléphonie mobile, organisant donc un test grandeur nature dont les premiers clients seront les cobayes tous désignés !

APPEL À BÉNÉVOLAT !

Pour ceux qui veulent agir pour l'environnement en encartant les exemplaires de nos campagnes, en dénichant de nouveaux lieux de diffusion de nos brochures, en étant relais locaux de diffusion ou autre (les idées sont les bienvenues !), merci de nous contacter par courriel à

Iguillot@agirpourenvironnement.org
ou par téléphone au 01 40 31 34 48.

SANTÉ-ENVIRONNEMENT, UN DÉBAT INTERNET

La santé environnementale est aujourd'hui un sujet majeur d'inquiétudes et de débats. Les controverses sur la proportion de cancers dus à des facteurs environnementaux, la question de l'impact des modes de vie sur de nouveaux problèmes de santé publique, l'ampleur et la nature des risques sont autant de sujets d'interrogation pour les citoyens. La Fondation Sciences Citoyennes se propose d'animer un débat Internet visant à contribuer à l'évolution du Plan National Santé Environnement. Le débat doit permettre de dégager des multiples conclusions émanant des différents acteurs et constituant une base de réflexion et de propositions à destination des décideurs politiques.

www.debatSE.org

Téléphonie mobile

UMTS : UN OUTIL AU SERVICE DE LA PIEUVRE PUBLICITAIRE

Maintes fois annoncée mais toujours repoussée, l'UMTS, troisième génération de téléphonie mobile, est de nouveau sur le devant de la scène. Deux opérateurs, Orange et SFR, s'apprêtent en effet à lancer une première offre commerciale à l'occasion des fêtes de fin d'année en espérant capter, dans un premier temps, l'attention des professionnels... de la publicité !

Au quatre coins des villes françaises, des projets d'installation d'antennes relais UMTS voient le jour pour tenter de couvrir une partie non négligeable du territoire. Malgré des études officielles de plus en plus nombreuses et pour le moins inquiétantes, les opérateurs, avec l'appui tacite du Gouvernement, tentent de passer en force. Avec un doublement des installations radio-téléphoniques rendu nécessaire par l'incompatibilité technologique entre le GSM et l'UMTS, nous assistons à une course contre la montre dont les opérateurs rythment le tempo.

Devant les risques sanitaires induits par la téléphonie mobile, l'acceptation du risque ne peut avoir comme pendant qu'un usage spécifique plébiscité par le grand public. Pourtant, force est de constater que l'usage inhérent à cette nouvelle technologie reste encore bien elliptique. Sous couvert de concurrence et de secrets industriels, les opérateurs ne laissent filtrer qu'une information parcellaire sur les offres soumises au grand public, maintenant un flou artistique surprenant à quelques semaines du lancement officiel de la troisième génération de téléphonie mobile.

Cette imprécision commerciale, savamment orchestrée, maintient les potentiels usagers des portables et les riverains des antennes dans l'expectative. Dans un monde dicté par des offres commerciales en perpétuel renouvellement, cette stratégie a de quoi surprendre. La raison première de cette apparente incohérence vient du fait que le client de l'UMTS ne sera pas l'utilisateur lui-même mais le microcosme publicitaire et son formidable pouvoir d'investissement.

En effet, le seul usage de l'UMTS que les opérateurs ont concédé rendre public est la transmission, par voie hertzienne, de bandes annonces de quelques dizaines de secondes... autrement appelées films publicitaires. Quoi de plus alléchant pour un publicitaire que de pouvoir cibler personnellement un client en tenant compte de son lieu en le repérant spatialement et en temps réel ? Science fiction ?

Malheureusement, non !

L'UMTS, autrement appelé 3G, est une technologie au service de l'oppression publicitaire. Celle-ci permettra d'individualiser à l'extrême le destinataire d'une publicité, tentant par là même de contourner la saturation sensorielle née d'une appropriation grandissante des espaces publics et privatifs par la publicité. Cette nouvelle forme de pollution publicitaire est à mettre en parallèle avec le risque sanitaire induit par une technologie fonctionnant grâce à des stations de base émettant sur des gammes de fréquences proches des 2200 MHz, fréquences également utilisées par... les fours à micro-ondes.

Un Gouvernement responsable a-t-il le droit d'exposer massivement une majorité de riverains à des champs électromagnétiques de plus en plus élevés pour seulement répondre aux appétits insatiables des publicitaires en manque d'espaces à marchandiser ? Si la réponse est négative, l'UMTS doit rester dans les cartons... surtout si son développement coûte et coûtera aux opérateurs et aux clients du GSM la bagatelle de 5 à 6 milliards d'euros par opérateurs !

Lettre ouverte aux parlementaires français

BONUS/MALUS : PAROLE, PAROLE, PAROLE... ?

**Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,**

La persistance de la pollution atmosphérique urbaine, responsable de 20 000 décès prématurés par an dans les villes françaises d'après l'AFSSE, ainsi que les premières manifestations du dérèglement climatique, doivent pousser les pouvoirs publics à agir rapidement pour tenter d'influer sur les causes de ces phénomènes. Dans ce contexte, nous pensons que les parlementaires français ont un rôle primordial à jouer en adoptant une législation ambitieuse.

L'augmentation sensible des ventes de véhicules à 4 roues motrices au cours du 1^{er} semestre 2004 – dont la consommation de carburant ainsi que les rejets de gaz à effet de serre sont sensiblement plus élevés que ceux des autres véhicules – est une invitation à agir fermement. Loin de nous l'idée de stigmatiser une catégorie de véhicules en particulier mais il faut bien constater qu'objectivement, l'utilisation urbaine de ce type de véhicules – dont le poids excède parfois les deux tonnes – est une ineptie écologique. Pire, leur hauteur et leur taille disproportionnées alliées à l'utilisation de pare-buffle accroissent sensiblement l'insécurité routière provoquant une recrudescence de la gravité des accidents frappant les autres usagers de la route.

C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'une politique cohérente en matière de transport doit reposer sur le triptyque "information du grand public, incitation/dissuasion fiscale, interdiction ponctuelle".

Le Bonus/Malus annoncé par le Gouvernement il y a plus de six mois a le mérite d'allier pédagogie et mesures fiscales. Pourtant, force est de constater que sous la pression de certains parlementaires, cette mesure semble devoir désormais passer au travers des fourches caudines d'un débat européen. Ceci entraîne, de fait, un délai supplémentaire qui pourrait s'apparenter à un enterrement de première classe de cette mesure phare du Plan Climat.

Il serait parfaitement incompréhensible pour l'opinion publique d'attendre plus longtemps.

Ces arguments ne font que retarder les nécessaires mesures politiques que vous devrez un jour ou l'autre prendre pour limiter drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre. Selon un récent sondage, 69% des français plébiscitent le Bonus/Malus qui permettrait d'internaliser les coûts environnementaux, qui pour l'heure sont reportés, à crédit, sur les générations futures. Nous ne pouvons croire qu'une minorité d'automobilistes puisse dicter leur loi.

Nous vous demandons donc de bien vouloir accélérer la mise en œuvre de ce Bonus/Malus à l'aide d'une proposition de loi que vous pourrez déposer à l'occasion d'une prochaine fenêtre parlementaire. Par ailleurs, nous pensons que l'aide accordée aux véhicules "propres" ne peut exclure *a priori*, les modes de déplacements écologiques comme le vélo ou les transports collectifs.

Comptant sur votre écoute et dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments respectueux.

JEEPOLLUE AU SALON DE L'AUTOMOBILE

Profitant du Salon de l'automobile qui s'est déroulé à Paris en octobre dernier, des militants d'Agir pour l'Environnement et du Réseau Action Climat ont envahi le stand de Jeep deux heures durant pour dénoncer la pollution émise par ces simi-camions utilisés essentiellement en zone urbaine. Après Mercedes et Jeep, Land Pollueur devrait être le prochain constructeur de 4x4 à subir l'ire des militants anti4x4.

Jeepollue

BRÈVES



En finir avec l'AUTOcentrisme
Parce qu'en chaque automobiliste, un citoyen respire, il est nécessaire de sortir de la société AUTOcentriste. Tel est le but du dernier livret d'Agir pour l'Environnement qui analyse les raisons qui ont conduit notre société à une totale dépendance à l'égard de l'automobile. Face au dérèglement climatique, à l'épuisement rapide des ressources naturelles, à l'insécurité routière générant des dizaines de milliers de décès ou blessés graves, à la pollution chronique des centres urbains, un sevrage est pourtant nécessaire.
En finir avec l'AUTOcentrisme - Stéphen Kerckhove / Agir pour l'Environnement - 10 euros

BIBLIO-ÉCOLO

DÉCHETS-NON NOUS !

Une rencontre a lieu avec un conseiller technique de M. Lepeltier, ministre de l'écologie, jeudi 19 novembre concernant le projet de loi Déchets. Par ailleurs, dans le cadre d'un travail interassociatif, une carte de France des décharges illégales est en cours d'élaboration afin de faire pression pour obtenir leur fermeture. Enfin, une synthèse des retours de courriers des conseillers généraux est en ligne sur le site d'Agir pour l'Environnement (www.agir-pourl'environnement.org), comme un courrier type à leur retourner (merci pour vos envois massifs !). Agir pour l'Environnement prépare actuellement un guide des emballages utiles et inutiles.

de minitels de 1^{re} génération pouvaient, s'ils étaient munis d'une bonne paire de lunettes, lire cette inscription : "MINITEL 1 : à partir du 15 novembre 2004, la location et l'entretien des Minitel 1 ne seront plus assurés. France Télécom vous cède gratuitement votre Minitel 1. Vous en deviendrez propriétaire et pourrez continuer à l'utiliser normalement".

Par cette procédure unilatérale, avec des délais extrêmement courts et une information lapidaire, l'opérateur historique se décharge de la gestion coûteuse des déchets générés par la mise sur le marché de ses 2,8 millions de minitels première génération.

Alors que la directive européenne 2002/96 imposera dès 2005 aux metteurs sur le marché de financer la collecte et le traitement de leurs équipements électriques et électroniques en fin de vie, France Télécom se débarrasse de ses minitels, sous couvert d'opération commerciale ! En se défaussant de ses responsabilités, l'opérateur historique transfère cette charge aux collectivités locales, donc aux ménages par l'intermédiaire des impôts locaux (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Au-delà de sa responsabilité financière, France Télécom se dédouane de sa responsabilité environnementale. Écrans conte-

Déchets ménagers

MINITEL : 3615 MAXIDÉCHETS !

Pour protester contre France Télécom qui se débarrasse, en douce et à nos frais, de ses millions de minitels à partir du 15 novembre, un happening a été organisé mardi 9 novembre à 14h30 devant le siège national de France Télécom. Cette action, initiée par Agir pour l'Environnement en partenariat avec le CNIID, France Nature Environnement, Greenpeace, les Amis de la Terre et SUD PTT, a été l'occasion d'exiger un délai supplémentaire pour la remise des minitels. Explications.

Sur les factures France Télécom diffusées de mi-septembre à mi-novembre, les possesseurs

de minitels de 1^{re} génération pouvaient, s'ils étaient munis d'une bonne paire de lunettes, lire cette inscription : "MINITEL 1 : à partir du 15 novembre 2004, la location et l'entretien des Minitel 1 ne seront plus assurés. France Télécom vous cède gratuitement votre Minitel 1. Vous en deviendrez propriétaire et pourrez continuer à l'utiliser normalement".

nant des poudres luminescentes, tubes cathodiques au plomb, complexité des plastiques, difficultés de désassemblage et de réutilisation : les obstacles au recyclage et à la valorisation propre des minitels sont nombreux. Le système de gestion et de décontamination des déchets d'équipements électriques et électroniques n'existe pas encore. Sous couvert de magnanimité, France Télécom tire un trait sur l'expérience "Minitel", oubliant par la même d'assurer la gestion coûteuse des millions de minitel encore en circulation !

En initiant l'action "Minitel : 3615 maxidéchets !", Agir pour l'Environnement a voulu dénoncer ce coup de force inacceptable en invitant les possesseurs de minitels à les rapporter à leur agence France Télécom. Parallèlement, les associations ont réclamé qu'une information lisible et pérenne soit disposée sur chaque facture rappelant la responsabilité de l'opérateur historique dans la gestion de ses déchets.



COUPON - REPONSE

à renvoyer à :

Agir pour l'Environnement 97, rue Pelleport - 75020 Paris

JE M'ABONNE à la lettre d'Agir pour l'Environnement (quatre numéros par an)

- Abonnement simple : 3€
 Abonnement de soutien à partir de 15€

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

E-mail : Téléphone :

DOCUMENTATION : je commande

- Livret "Pour en finir avec l'AUTOcentrisme" 10 €
 Livret "Téléphonie mobile, petit guide pour raccrocher !" 10 €
 Dossier "Créons l'Organisation Mondiale de l'Environnement" 10 €
 Dossier "La pub véhicule un message polluant" 8 €

- Dossier "Face à l'EPR, d'autres choix sont possibles" 10 €
 Dossier "Déchets ménagers : mieux vaut prévenir que guérir" 10 €
 Lot de 6 autocollants et 10 enveloppes anti4x4 5 €
 Lot de 6 autocollants et 10 enveloppes antiEPR 5 €
TOTAL (frais de port compris)

POUR CONTRIBUER À FAIRE CONNAÎTRE AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT, je vous commande des dépliants de présentation

(format A4 plié en trois ; deux couleurs)

à l'unité : 0,5 € port compris

par lot de 10 dépliants : 3 € port compris

TOTAL (frais de port compris)

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de "Agir pour l'Environnement".